

Aubière, le 6 mai 2021

Dossier suivi par : Frédéric CARAY
Tél : 06.82.25.73.46
Mail : frederic.caray@fredon-aura.fr

Objet : Réunion d'information et d'échanges sur la gestion de l'ambrosie en milieu agricole

Madame, Monsieur,

L'ambrosie à feuille d'armoïse est une plante qui fait l'objet d'un fort enjeu de santé publique, compte-tenu du niveau d'allergénicité de son pollen. Auvergne-Rhône-Alpes est de loin la région la plus touchée en France par la présence de cette plante et par le nombre de personnes nécessitant des soins liés aux allergies associées. Le département du Puy-de-Dôme n'échappe pas à ce constat.

Outre l'aspect sanitaire, l'ambrosie est une plante invasive qui peut engendrer des perturbations écologiques et de lourds impacts sur certaines productions agricoles, notamment dans les systèmes de grandes cultures. En résulte des pertes de rendement, le déclassement de récoltes, des surcoûts de gestion, la modification des itinéraires techniques, l'abandon de certaines cultures,...

La lutte contre son développement est donc une priorité, et elle nécessite une large mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire (arrêté préfectoral renouvelé en 2019 (n°19-01047 du 5 juin 2019) lequel impose à tous, et en tous lieux, la mise en place de mesures préventives et curatives de gestion de l'ambrosie).

La FREDON Auvergne-Rhône-Alpes organise une réunion d'information sur cette problématique, avec la participation de la Chambre d'Agriculture. Elle se tiendra :

Le mardi 25 mai 2021 de 9h à 12h à la salle des fêtes du Chauffour – 63500 ORBEIL

Seront abordés :

- La présentation des enjeux autour de l'ambrosie
- La connaissance de la plante (écologie, description, cycle de développement)
- Le cadre réglementaire et le dispositif de surveillance
- Les enjeux en milieu agricole et les pratiques de gestion préconisées
- Questions diverses

En comptant sur votre participation et votre nécessaire implication,

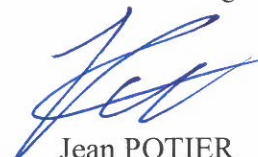
Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

L'animateur du plan départemental
de lutte contre l'ambrosie



Frédéric CARAY

Le responsable du pôle productions
de la Chambre d'Agriculture



Jean POTIER



**Pour des raisons d'organisation et de respect du protocole sanitaire (Covid-19) en vigueur, merci de confirmer votre participation par l'envoi d'un mail à frederic.caray@fredon-aura.fr
Merci de venir équipé d'un masque et d'un stylo (émargement).**